

Les Infos de Base

Mercredi 22 février 2012
volume 15, numéro 8
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 8 du 22 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 8 du 22 février 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 7 du 18 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 mars 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 1 du 4 janvier 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 21 janvier 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 16 janvier 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 3 du 1^{er} février 2012. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 24, 25, 26 et entrées en vigueur au 1^{er} février 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 3 du 1^{er} février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 janvier 2012 et contient maintenant quelque 8 112 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 914], nouveau.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 917], nouveau.

Règlement sur les dossiers, les cabinets de consultation et la cessation d'exercice des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 920], nouveau.

Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 925], nouveau.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 926], nouveau.

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 928], nouveau.

Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des technologues en imagerie

médicale et en radio-oncologie du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 935], nouveau.

Règlement sur le Conseil d'administration, les assemblées générales et le siège de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 937], nouveau.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 69], remplacé.

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 917, a. 39;

Règlement sur le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 926, a. 32.

Règlement sur les dossiers, les cabinets de consultation et autres bureaux et la cessation d'exercice des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 71], remplacé.

Règlement sur les dossiers, les cabinets de consultation et la cessation d'exercice des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 920, a. 40.

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 75], remplacé.

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 928, a. 29.

Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 282], remplacé.

Règlement sur le Conseil d'administration, les assemblées générales et le siège de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, Décision du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 937, a. 7.

Décret concernant la constitution de la réserve écologique de la Grande-Rivière, [R.R.Q., c. **C-61.01**, r. 21], annexe.

Décret concernant la modification des limites de la réserve écologique de la Grande-Rivière et l'approbation de son plan de conservation, D. 72-2012 du 08-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 874.

Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction, [R.R.Q., c. **F-5**, r. 1], a. 28.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 257.

Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression, [R.R.Q., c. F-5, r. 2], a. 34.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 258.

Règlement sur la division en groupes géographiques et sur le regroupement en catégories des producteurs de bovins, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 147.1], ann. A.

Règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes géographiques et sur le regroupement en catégories des producteurs de bovins, Décision 9831 du 07-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 969, a. 1.

Règlement imposant aux producteurs de lait une pénalité pour les frais de mise en marché hors quota, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 204], abrogé.

Règlement abrogeant le Règlement imposant aux producteurs de lait une pénalité pour les frais de mise en marché hors quota, Décision

9832 du 07-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 969, a. 1.

Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, [R.R.Q., c. **P-13.1**, r. 7], aa. 1.2, 1.3, 5.2, 5.3, 10.

Règlement modifiant le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, D. 99-2012 du 15-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 913, aa. 1-3.

Règlement sur la qualité de l'eau potable, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 40], aa. 1-10.1, 16-17.1, 19-21.0.1, 22, 22.1, 26-44.0.2, intitulé du chapitre V.1, 44.1-47.1, 53-53.2, 54, ann. 1, 3, 4.

Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable, D. 70-2012 du 08-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 849, aa. 1-11, 13, 14, 19-21, 23 (partie), 24-26, 28 (partie), 30, 32-46, 47 (partie), 48-54, 55 (partie), 56-68, 69 (partie), 70, 71 (partie), 73, 74.

Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 10], aa. 1.1, 3.16, 9.3, 9.4, ann. G, H.

Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, A.M. 2012-01 du 02-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 938, aa. 1-5.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la Commission canadienne du blé, L.R.C. 1985, ch. **C-24**, aa. 3.01, 3.02, 3.04, 3.05, 3.06-3.08, 3.12, 3.13, 4, 18.1, 33, 45.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, aa. 2-11.

Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, L.R.C. 1985, ch. **E-3**, aa. 3, 12.1, 13, 14, 17, 19, 20, 20.1, 21, 25, 28.

Loi sur la représentation équitable, L.C. 2011, ch. 26, aa. 3-12.

Loi constitutionnelle de 1867, **30 & 31 Victoria**, ch. **3 (R.-U.)**, a. 51.

Loi sur la représentation équitable, L.C. 2011, ch. 26, a. 2.

Loi électorale du Canada, L.C. **2000**, ch. **9**, a. 24.

Loi sur la représentation équitable, L.C. 2011, ch. 26, a. 13.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.